



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 116668

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées par l'Académie nationale de pharmacie concernant les matières premières pharmaceutiques, la mondialisation et la santé publique. Au niveau des industries, l'Académie nationale de pharmacie préconise de réfléchir à la mise en place par l'industrie d'une fonction destinée notamment à mutualiser les audits, avec soutien parallèle des pouvoirs publics par la création, par exemple de crédits d'impôts ou toute autre formule appropriée, valorisant les efforts de qualité. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116668

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2011, page 8713

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)